

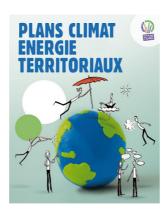
# Le Territoire positive!

Dans la logique du sommet de Rio du Grenelle de l'Environnement et de la COP 21, l'Agglo de Brive intègre dans l'ensemble de ses politiques le principe de développement durable qui concilie économie, environnement et social.

L'Agglo affirme son engagement en matière de développement durable en ayant validé un plan climat énergie territorial (PCET), prenant en compte le patrimoine et les services sur l'ensemble du territoire.

La collectivité depuis 2015 est devenue lauréate et estampillée « Territoire à énergie positive pour la croissance verte en lien avec les actions portées dans le cadre du PCET ».

Une des priorités est l'urgence d'accélérer les économies d'énergie en lien avec le développement des énergies renouvelables et de tendre vers une société à faible dépense de carbone, en essayant d'équilibrer la consommation énergétique et les productions locales.





#### A ce titre, plusieurs actions sont lancées :

- Opération Ecole à Energie Positive : l'Agglo se tourne vers les communes pour que les établissements scolaires puissent travailler avec les élèves sur l'énergie pour une démarche écoresponsable et de sensibilisation. L'Agglo de Brive met à disposition des équipes pédagogiques les outils pour le passage à l'acte et accompagner l'opération (animatrice).
- Conseil en Energie Partagée : Pour les collectivités qui ne sont pas dotées d'un service énergie, un service de conseil soutenance par l'ADEME et le FEDER est mis en place pour :
- Réaliser des bilans concernant les consommations des bâtiments.
- Proposer des actions d'économies en augmentant la qualité à terme de confort.
- Conseiller les collectivités pour leurs projets (Etudes, travaux, subventions...).
- Suivre les consommations et alerter en cas de dysfonctionnement.
- Sensibiliser les élus et les habitants.

Au-delà de ces actions de proximité pour aider les communes, l'Agglo de Brive met en oeuvre des projets d'investissements pour produire de l'énergie propre. La micro centrale hydroélectrique sur le barrage de la Couze en est un exemple. L'énergie produite équivaut à la consommation de 80 à 100 habitations particulières. Un pas supplémentaire pour le développement de l'énergie positive pour la croissance verte.

Philippe TILLET 1er adjoint Conseiller communautaire

## Notre bulletin municipal

Depuis mai 2014, déjà 66 numéros de notre bulletin municipal, devenu mensuel ! Des centaines d'articles, et d'annonces des élus et des associations de notre commune.



**Merci à vous** d'avoir consacré un peu de votre temps à sa lecture...

Christian POULVELARIE
4ème adjoint

## La vie des associations

### « Bien vivre à Jugeals-Nazareth » en assemblée générale

L'assemblée générale de l'association s'est tenue vendredi 7 février en présence d'adhérents, de Monsieur le Maire, et de la coordonnatrice de Corrèze-Environnement. Le bilan de l'année écoulée a souligné le dynamisme de l'association. Plusieurs évènement ont été organisés en 2019 : un débat citoyen autour de la ruralité et de l'environnement, deux conférences historiques, les Journées du Patrimoine pour la troisième année consécutive et un tournoi de belote.

Après le renouvellement du bureau, les dossiers en cours ainsi que la programmation des événements 2020 ont été présentés. L'association a réitéré sa position concernant le projet de contournement de Noailles : celui-ci n'est plus envisageable depuis l'annulation de la Déclaration d'Utilité Publique de le Voie d'Avenir par la cour administrative d'appel de Bordeaux, en décembre dernier. Pour Bienvivre à Jugeals-Nazareth les axes du secteur ne peuvent ni supporter un flux supplémentaire de circulation, ni résoudre le problème d'accès des Poids-Lourds en direction du nord du Lot à l'A20. La sécurisation de ces départementales, sans ouvrir une brèche à Noailles, reste toutefois une priorité d'autant plus que le contournement de Vayrac, dont les travaux viennent de commencer pourrait faire augmenter le trafic sur notre secteur.

En 2020, l'association prévoit d'organiser à nouveau différentes manifestations : les Journées du Patrimoine, 21 et 22 septembre, une ou deux conférences/expos, la réalisation d'un parcours « Terra Aventura », un concours de belote et le lancement d'une opération de recensement et de mise en valeur du petit patrimoine architectural de la commune.

<u>Présentation du bureau</u> : Marilyn BORNES (Présidente), Alain SOUSTRE ( Vice-Président), Céline Tournié (Trésorière), Agathe Braud ( Trésorière adjointe), Jean-Claude PESTOURIE ( Secrétaire), Jean-Pierre SIRIEIX ( Secrétaire adjoint)

Contact: bien.vivre@jugeals.nazareth@gmail.com

#### ASJN : Point sur nos équipes séniors !



L'équipe 1 a joué 12 matchs : 3 victoires, 2 nuls et 7 défaites, elle est 12ème sur 12 équipes ; l'équipe 2 a joué 10 matchs : 5 victoires, 1 nul et 4 défaites, elle est 5ème sur 10 équipes ; l'équipe 3 a joué 10 matchs : 4 victoires, 2 nuls et 4 défaites, elle est 6ème sur 10 équipes.

Félicitations à l'ASJN (École de foot, séniors et bénévoles) qui portent haut les couleurs de notre commune !

Continuez à venir supporter vos équipes : au Stade du PUY BLANC à Noailles : . L'équipe 1 : samedi 14/03 à 19h00 contre NONTRON ST PARDOUX, samedi 21/03 à 19h00 contre ST PANTALEON 2, samedi 04/04 à 19h00 contre ROUFFIGNAC PLAZAC ; . L'équipe 2 : dimanche 01/03 à 15h00 contre STE FEREOLE, dimanche 15/03 à 15h00 contre CORNIL STE FORTUNADE, dimanche 05/04 à 15h00 contre PERPEZAC/SADROC ; . L'équipe 3 : dimanche 01/03 à 13h00 contre ROSIERS D'EGLETONS ; dimanche 08/03 à 15h00 contre ST PANTALEON 4, dimanche 29/03 à 15h00 contre CORNIL STE FORTUNADE 3.



Le loto de l'ASJN a lieu le 4 avril 2020 à 20h00 à la salle des fêtes de Noailles à 20h00.

Emmanuel MAZAUDOUX

2ème adjoint

#### Société de chasse

La société de chasse communale de Jugeals-Nazareth organise son **repas annuel le samedi 14 mars** 2020 à la salle Jean Moulin à 19h30. Au menu nous vous proposons : potage, salade Périgourdine, civet de sanglier accompagné de ses tourtous, trou Normand, gigue de chevreuil avec ses légumes, fromage et tarte. Vin et café compris. Les réservations sont à effectuer **au plus tard le mardi 10 mars 2020** auprès de Mr SERRE Dominique (06.13.59.11.13) et de Mme GOUYGOUX Karine (06.09.06.62.13). Prix du repas adulte : 25€. Enfant jusqu'à 12 ans : 10€. La soirée sera animée par Nadine ANDRIEUX.



#### Info dernière minute!

David l'Epicier sera exceptionnellement absent mercredi 4 mars. Vous pourrez le retrouver mercredi suivant, le 11 mars.